



Conseil municipal du 21 mai 2015

Point D – Simplification des démarches administratives et citoyennes

Intervention d'Evelyne Lesens pour le groupe EELV

Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Le parti socialiste nous propose ce soir une délibération sur la création d'un guichet unique et d'un portail citoyen afin d'offrir je cite « une prise en charge centralisée et rationalisée de toutes les premières démarches d'un administré ».

Nous soutenons l'initiative concernant le portail citoyen puisqu'elle figure dans notre programme Ivry au cœur. C'est ainsi que dans la proposition 264, « nous nous sommes engagés à poursuivre la dématérialisation des démarches afin de simplifier l'accès des citoyens au service public ».

La création d'un guichet citoyen ne faisait pas partie initialement de votre projet de délibération. Pour être honnête nous avons l'impression que c'est un projet qui va dans le bon sens mais que, rédigée à la va-vite, cette proposition pourrait s'avérer n'être qu'une fausse bonne idée.

En effet il nous semble que le périmètre envisagé dans votre exposé des motifs est beaucoup trop large. Prenons l'exemple du centre municipal de santé : il nous semble absurde de vouloir déconnecter le paiement d'un acte réalisé dans les locaux du CMS. De même que les demandes d'autorisation de voirie et d'urbanisme nécessitent un regard d'expert. Si l'on s'inspire de ce que des villes comme Clichy la Garenne ou Vitry ont pu mettre en place, nous devrions d'abord essayer de rassembler tout ce qui concerne les inscriptions aux activités sportives et culturelles proposées par la ville, les démarches d'état-civil.

D'autre part, vous n'abordez qu'une seule face du problème et négligez complètement la nécessité de co-construire cet accueil avec les agents concernés. De tels changements impliquent un plan de formation adapté pour que les agents d'accueil puissent atteindre le niveau de polyvalence nécessaire pour répondre aux demandes du public. La considération pour les agents d'accueil de nos services publics est tout aussi importante que celle que vous réclamez, à juste titre, pour le personnel des écoles primaires.

Dans le cas où nous nous contenterions de rassembler tout les agents d'accueil au même endroit sans assurer leur formation, nous risquerions à la fois de mettre en difficulté ces derniers et de diminuer la qualité du service rendu au public. N'oublions pas que l'accueil a un rôle pivot dans les services publics d'une collectivité. Le calendrier que vous nous proposez ce soir implique de réformer à la hussarde les accueils actuels.

Prenons le temps de réfléchir sereinement à ce projet en nous appuyant sur le retour d'expérience de nos agents après formation. Nous pourrions alors discuter de ce projet en commission citoyenneté.

Le groupe EELV ne votera donc pas cette délibération.

Je vous remercie de votre attention.